Conduite à tenir chez des personnes vaccinées et non vaccinées contre le tétanos selon le type de blessure.

Type de blessure	Personne à jour de ses vaccinations selon le calendrier vaccinal en vigueur *	Personne non à jour
Mineure, propre.	Pas d'injection. Préciser la date du prochain rappel.	Administration immédiate d'une dose de vaccin contenant la valence tétanique**. Proposer si nécessaire un programme de mise à jour et préciser la date du prochain rappel**.
Majeure*** ou susceptible d'avoir été contaminée par des germes d'origine tellurique.	Pas d'injection. Préciser la date du prochain rappel.	Dans un bras, immunoglobuline tétanique humaine 250 UI. Dans l'autre bras, administration d'une dose de vaccin contenant la valence tétanique**. Proposer si nécessaire un programme de mise à jour et préciser la date du prochain rappel**.

^{*} Personnes âgées de moins de 65 ans ayant reçu une dose de vaccin contenant une valence tétanique depuis moins de 20 ans. Personnes âgées de 65 ans

et plus ayant recu une dose de vaccin contenant une valence tétanique depuis moins de dix ans.

Source: Avis du Haut Conseil de la santé publique du 24 mai 2013 relatif aux rappels de vaccination antitétanique dans le cadre de la prise en charge des plaies.

^{**} Outre la prévention immédiate du tétanos, l'administration d'anatoxine tétanique doit s'inscrire dans une optique de mise à jour du statut vaccinal de la personne concernée. Ainsi, l'utilisation d'un vaccin trivalent voire tétravalent devrait être préférée au vaccin tétanique monovalent. La personne vaccinée devra alors informée de la nécessité éventuelle de compléter la mise à jour de ses vaccinations et de la date de son prochain rappel en application des recommandations du calendrier vaccinal.

^{***} Plaie majeure: plaie étendue, pénétrante, avec corps étranger ou traitée tardivement.